



## ***Document Unique : Evaluation des risques Décret du 5/11/2001***

Tous les points abordés sont illustrés par des exemples et exercices en lien avec l'activité des participants et complétés par l'expérience de l'animateur qui s'attachera à favoriser les échanges.

### **Objectif :**

- Connaître le cadre réglementaire de l'EvRP et du DU.
- Identifier, analyser et coter les risques professionnels.
- Formaliser, utiliser et actualiser le DU.
- Définir, mettre en œuvre et suivre un plan d'actions.

### **Public :**

- Toute personne ayant une mission sécurité, tout acteur de la prévention du Responsable d'entreprise à l'animateur terrain.

### **Prérequis :**

- connaître le fonctionnement de l'entreprise.

### **Durée :** 1 jour

Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur.

Pour tout renseignement :

Valérie LEVESQUES

Tél. : 06-10-44-74-63

E-Mail : [contact@normandiecontacts.fr](mailto:contact@normandiecontacts.fr)

## **Programme de la formation**

### **Les exigences réglementaires**

Les principaux généraux de prévention  
Le contexte réglementaire

### **L'EvRP : Evaluation des Risques Professionnels**

L'analyse des risques  
La définition des mesures de prévention  
Le document Unique

### **Le Document Unique**

L'identification des dangers  
L'analyse des risques  
La cotation des risques  
La définition des mesures de prévention  
Le plan d'actions

### **La communication du DU aux salariés**

Qui ? Quoi ? Où ? Quand ?  
Comment ? Combien ? Pourquoi ?

### **L'étude de cas pratique**

La réalisation d'une étude de cas en rapport avec l'activité, les métiers des participants.

### **L'évaluation de la formation**

Questionnaire individuel de 10 questions